

Prairie et biodiversité

La gestion de la biodiversité :
un enjeu majeur pour les exploitations agricoles.



A77 «Fontaine du Renard» - Russ



Papillon



A77 «La Bruchine» - Colroy-La-Roche

L'élevage occupe une place prépondérante dans la préservation de la biodiversité. Les éleveurs assurent en effet le maintien et l'entretien des prairies.

Les pratiques mises en œuvre par les éleveurs, les éléments paysagers qu'ils entretiennent (haies, mares, etc.), ainsi que la mosaïque de parcelles et par conséquent d'habitats différents qu'ils créent au sein de leur exploitation, déterminent les types et la répartition des espèces végétales et animales présentes dans le milieu.

La biodiversité est aujourd'hui reconnue comme ayant un impact direct en termes de qualité des produits, de valeur nutritive des fourrages, de souplesse d'utilisation des espaces...

Les éleveurs de la Bruche sont des «créateurs d'espaces» de la montagne qui savent utiliser et organiser la biodiversité comme un facteur de production agricole et une composante de leur cadre de vie.

La diversité des pratiques des éleveurs est un élément essentiel pour maintenir une biodiversité floristique. Du maintien de la diversité de la flore des prairies dépend la préservation de la diversité d'autres types d'organismes vivants : oiseaux, insectes, micro-organismes, ...



Quelques facteurs qui conduisent à la préservation de la biodiversité

La richesse des prairies dépend à la fois du mode de conduite des parcelles et des pratiques agricoles :

Sur les prairies de fauche : étaler les premières coupes dans le temps et l'espace ; faucher quelques parcelles après le 1^{er} juillet (respect de la nidification au sol du Tarier des prés par exemple) ; réserver les prairies humides pour la fauche ; entretenir les rigoles ; privilégier l'épandage de compost ou fumier bien décomposé et en quantité limitée.

Sur les pâtures : éliminer les refus de pâture après le 15 août, hors période de reproduction de la faune et avifaune ; privilégier l'épandage de compost ou fumier bien décomposé, en quantité limitée ; éviter l'épandage dans les secteurs proches des captages ; pratiquer le pâturage tournant pour enrayer les cycles de développement parasites.



A77 «La Haute-Bruche» - Bourg-Bruche / Côte des vignes et A77 «Vallon de Barembach» / Iris d'eau / Ramrupt

Les réouvertures paysagères : un savoir-faire pour concilier prairie et biodiversité !

- *maintien des plantes caractéristiques des prairies d'altitude, type landes, parcours, ...*
- *retrouver des prairies humides de fonds de vallées et leur cortège végétal : retour en prairie naturelle des lits majeurs pour en faire des prés de fauche ; suppression des peupliers plantés en bord de rivière*
- *reconstitution progressive et naturelle de la ripisylve et des berges en s'attachant à éradiquer les plantes envahissantes le long de la Bruche et de ses affluents, ...*
- *maintien des zones de vergers hautes tiges, des arbres d'alignement, des arbres isolés, des haies et bosquets, des lisières arbustives et arborées, ...*
- *maintien des terrasses agricoles aux abords des villages, ...*

